

me je l'ai déjà dit, si cet état de choses continue, il aura pour effet de forcer nos hommes les plus capables à se retirer de la vie publique. Dans mon humble opinion, cette session-ci a été prolongée inutilement. Je ne nie pas que des questions importantes aient été discutées ; mais, après tout, nous avons perdu beaucoup de temps à discuter des questions qui avaient été ressassées à satiété dans l'autre Chambre. Le Sénat est accusé par le pays de ne pas faire la besogne qu'il devrait faire et d'avoir de longs ajournements ; mais ces ajournements sont dus aux retards apportés dans la Chambre des communes à l'expédition des affaires. Faute de besogne, nous sommes obligés d'ajourner, et la presse du pays blâme le Sénat d'une faute commise par la Chambre des Communes qui retarde de semaine en semaine, de mois en mois, le travail législatif qui nous est destiné. Nous sommes ici depuis près de six mois, et il est probable, que nous serons ici durant deux mois de plus. Si je comprends bien, la moitié des crédits budgétaires n'a pas encore été adoptée. Il devrait être fait quelque chose pour remédier à cet état de choses. Les chefs des deux partis devraient s'entendre pour tâcher de raccourcir les sessions. Autrement, nous serons obligés de siéger ici durant toute l'année. Si le nombre des représentants au parlement augmente, comme j'ai démontré qu'il augmentera avec la population, nous serons obligés de siéger durant les douze mois de l'année. J'ai parcouru cette année le "Hansard," et j'ai constaté que jusqu'à présent il comprend 8,634 colonnes, au coût de \$46,623. Le premier ministre a déclaré que le "Hansard" coûte \$5.40 par colonne. J'ai parcouru le "Hansard" des dix années durant lesquelles les membres du gouvernement actuel étaient dans l'opposition, et j'ai constaté que le nombre des colonnes du "Hansard" de cette époque n'était que de 49,628. Depuis dix ans, l'opposition a doublé ce nombre. Les colonnes qu'elle a remplies jusqu'à présent, la session actuelle non comprise, ont été au nombre de 84,440. Elle a donc grandement augmenté les dépenses relativement au "Hansard". Le coût du "Hansard", durant les dix dernières années, a été de \$459,492, et le coût durant les dix années précédentes, lorsque le parti au pouvoir était dans l'opposition, a été de

Hon. M. McMULLEN.

\$267,991, ou d'environ la moitié de cette somme. Elle a presque doublé durant le temps que l'opposition a constitué la gauche de la Chambre.

L'honorable M. FERGUSON : Est-ce que mon honorable ami tient compte de l'augmentation des affaires et des dépenses publiques ?

L'honorable M. McMULLEN : Je suis prêt à admettre que les affaires ont augmenté—il n'y a aucun doute là-dessus—; mais, en tout cas, je ne crois pas que cette augmentation ait pu doubler, en cinq ans, le coût du "Hansard". Où allons-nous nous arrêter si nous doublons ce coût tous les dix ans ? Le peuple du pays aura à payer une somme énorme.

L'honorable M. MACDONALD (C.A.) : La première partie de la motion de l'honorable sénateur se rapporte à une question qui n'est pas nouvelle pour la Chambre. Chaque année des sénateurs ont demandé avec instance au gouvernement de présenter plus de mesures dans cette Chambre-ci. Cela s'est fait jusqu'à un certain point, mais si tous les bills étaient d'abord adoptés dans cette Chambre-ci, cela ne raccourcirait pas d'un jour la session. Ces bills sont renvoyés à l'autre Chambre et y sont discutés, comme ils le sont ici. D'ailleurs, les membres de l'autre Chambre sont chargés par leurs commettants de bills, bills de chemins et autres, qu'ils désirent appuyer eux-mêmes et qu'ils ne veulent pas confier à d'autres. De sorte que cette partie de la motion de l'honorable sénateur pourrait être rayée. Quoi qu'il en soit, deux choses, deux choses seulement, pourraient raccourcir la session. D'abord il faudrait empêcher la perte de temps lorsque la Chambre siège en comité général. Voyez les prévisions budgétaires. Un ministre propose un item, un député se lève et pose une question, le ministre répond et ils ergotent durant une heure, et l'item n'est pas adopté. Si la discussion pouvait être restreinte dans le comité général, si un député ne parlait que deux fois sur la même question, cela abrégierait la session de deux mois ; mais jusqu'à présent le gouvernement n'a pu comprendre qu'il était le représentant du peuple, et toute cette discussion se fait pour obtenir des rapports